



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

environnement

Question écrite n° 68083

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le manque d'eau potable qui reste la première cause de mortalité dans le monde. La France laisse aux mains du Conseil mondial de l'eau l'avenir de l'eau dans le monde. Le Gouvernement français continue de croire que, face aux problèmes urgents que constitue le droit d'accès à l'eau, les multinationales sont la solution. En treize ans, le Conseil mondial de l'eau a favorisé la construction de plusieurs milliers de barrages et d'autres infrastructures très coûteuses. Mais, dans le même temps, qu'a-t-il fait pour régler les conflits liés à l'eau entre Israël et les territoires palestiniens, entre le Soudan, l'Éthiopie et l'Égypte, entre la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Irak, entre le Tibet et la Chine ? À l'occasion de la conférence de Copenhague, il lui demande ce que la France entend faire pour que soient reconnues la nécessité et l'urgence d'un pacte mondial de l'eau.

Texte de la réponse

Les statistiques les plus récentes des Nations unies, montrent que 1 milliard d'habitants n'a pas accès à une eau potable de qualité et 2,5 milliards n'ont accès à aucun assainissement. Les 2 à 3 millions de morts chaque année en raison de la mauvaise qualité de l'eau sont une conséquence de cette situation. Les objectifs du millénaire, adoptés il y a dix ans, ont prévu de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement, d'ici à 2015. Notre action entre 2000 et 2015, s'inscrit dans cette perspective. La France est le 4e donateur dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'appui que nous apportons a été doublé. Cependant, la situation mondiale s'améliore trop lentement et de façon inégale selon les continents. Une statistique inquiétante indique que 4 milliards de personnes vivront, en 2025, dans des pays soumis aux pénuries d'eau. Dans ces circonstances difficiles, toutes les énergies doivent être mobilisées pour identifier les solutions qui peuvent aider à résoudre les problèmes et les mettre en oeuvre. C'est un rôle que tient le Conseil mondial de l'eau (CME). Cet organisme est principalement un lieu de réflexion et de propositions. Il rassemble les principales catégories d'acteurs du monde de l'eau : l'État, les collectivités, les scientifiques, les entreprises et les organisations non gouvernementales (ONG). Il favorise l'instauration d'un dialogue entre des acteurs qui ont peu l'habitude d'échanger. Il permet, dans certains cas, d'atteindre un consensus. À ce titre, le CME apporte une contribution importante à l'amélioration de la situation de l'eau dans le monde. Le CME et les cinq forums qu'il a déjà organisés ont permis de faire progresser la prise en compte des problèmes d'eau au niveau politique. Ce sujet est, désormais, pris en compte par les autorités dans chaque pays au plus haut niveau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68083

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12411

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5522